



L'enseignement agricole



■ Les établissements scolaires agricoles

Le ministère en charge de l'agriculture assure la tutelle de l'enseignement agricole. Dans la région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, la formation initiale scolaire est dispensée dans 112 établissements dont 37 lycées agricoles publics. Les 75 établissements privés relèvent de trois réseaux distincts: l'union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (MFR), le conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP) et l'union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP). Ce sont des établissements privés sous contrat avec l'Etat.

Les formations proposées par les établissements d'enseignement agricole préparent aux métiers dans des secteurs très variés :

- la production agricole
- la transformation et la commercialisation des produits
- la gestion et le management des entreprises
- les activités hippiques
- les travaux paysagers
- la forêt
- l'aménagement de l'espace
- les services à la personne et aux territoires.

Chiffres clés

Unité : nombre établissements, %

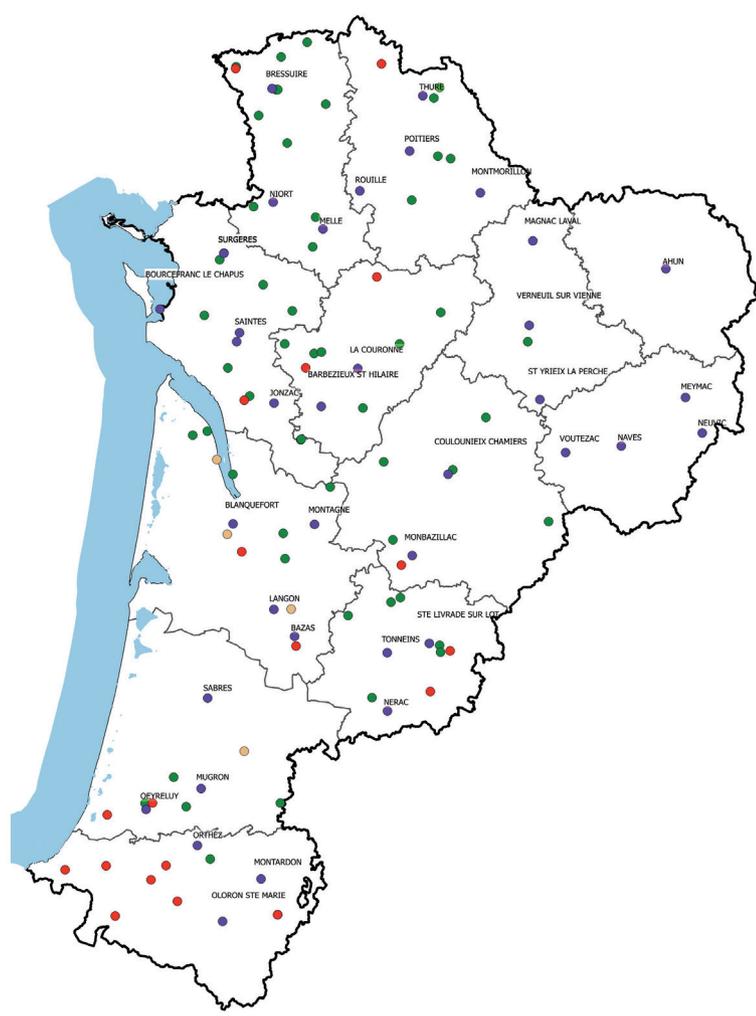
	Public	Privé			Total
		UNMFREO	Privé CNEAP	UNREP	
Charente	2	6	2	-	10
Charente-Maritime	5	8	1	-	14
Corrèze	4	-	-	-	4
Creuse	1	-	-	-	1
Dordogne	2	5	1	-	8
Gironde	4	6	2	2	14
Landes	3	4	2	1	10
Lot-et-Garonne	3	6	2	-	11
Pyrénées-Atlantiques	3	1	7	-	11
Deux-Sèvres	3	11	1	-	15
Vienne	4	5	1	-	10
Haute-Vienne	3	1	-	-	4
ALPC	37	53	19	3	112
ALPC dans France métropolitaine	18	16	10	12	15
France métropolitaine	204	328	184	26	742

Source : DECIEA - Remontée officielle octobre 2014



Les établissements d'enseignement agricole publics et privés

- Lycée public
- Privé - CNEAP
- Privé - UNREP
- Privé - MFR



© IGN GEOFLA et BdCarthage ; Source : DECIEA



Rentrée 2014 : 21 200 jeunes en formation initiale scolaire agricole

A la rentrée 2014, 21 200 jeunes sont inscrits en formation scolaire initiale dans les établissements d'enseignement agricole de la région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes. Les filles comptent pour 52 % de l'effectif.

40 % des jeunes sont en formation dans les cycles Bac Pro, Bac Techno et Bac S. Le niveau IV est prépondérant et représente 44 % des effectifs. Selon les départements, la part varie de 38 % (Corrèze) à 50 % (Vienne).

Les classes conduisant à l'obtention d'un Bac Pro (secondes, premières et terminales) représentent la moitié des effectifs, jusqu'à 61 % dans la Vienne ou les Landes.

Près d'un quart des effectifs de la région se trouve dans des classes de niveau V (CAPA et seconde professionnelle). Cette proportion varie selon les départements de 19 % (Corrèze) à 29 % (Vienne).

Certains établissements proposent également des classes de 4^e et 3^e de l'enseignement agricole où une partie de l'enseignement général est remplacé par de l'enseignement technique ; 3 600 jeunes suivent cette formation, soit 17 % de l'effectif global.

En Dordogne, dans les Landes et en Charente, ces classes de niveau VI

comptent pour plus de 20 % de l'effectif départemental.

Les filières post-bac agricoles représentent 15 % des apprenants de l'enseignement agricole. La Gironde, les Pyrénées-Atlantiques et la Corrèze rassemblent la moitié de ces étudiants de niveau III. Dans ce dernier département ces classes accueillent 39 % des jeunes de l'enseignement agricole.

L'enseignement agricole pèse pour 6 % du total (Education nationale + enseignement agricole). Cette proportion atteint 9 % dans les Deux-Sèvres et 10 % dans le Lot-et-Garonne.

CHAMP & MÉTHODE:

Les jeunes en formation de niveaux I et II ne sont pas inclus.

Niveau I : ingénieur

Niveau II : préparations aux concours d'entrée aux grandes écoles, licence.

Niveau III : brevet de technicien supérieur agricole (BTSA)

Niveau IV : seconde générale et technologique, baccalauréat général scientifique (1^e et terminale, baccalauréat technologique (1^e et terminale) et baccalauréat professionnel (1^e et terminale), brevet professionnel responsable d'exploitation agricole (BP REA), certificat de spécialisation (CS).

Niveau V : seconde professionnelle, certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA), brevet professionnelle agricole (BPA), diplôme d'enseignement d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS), certificat de spécialisation (CS).

Niveau VI : classes de 4^e et 3^e de l'enseignement agricole.

Unités : nombre apprenants, %

Effectifs rentrée 2014 (Formation initiale scolaire)	Niveau de formation						
	III	IV (n c 2 ^e Pro)	V (y c 2 ^e Pro)		VI	Total	Part du niveau III (%)
			Total	dont 2 ^e Pro			
Charente	155	772	381	285	339	1 647	9
Charente-Maritime	289	907	558	381	414	2 168	13
Corrèze	478	471	239	185	50	1 238	39
Creuse	114	219	107	107	56	496	23
Dordogne	140	667	434	303	373	1 614	9
Gironde	665	1 091	530	374	520	2 806	24
Landes	127	757	362	310	323	1 569	8
Lot-et-Garonne	166	851	508	368	367	1 892	9
Pyrénées-Atlantiques	487	1 273	524	441	331	2 615	19
Deux-Sèvres	251	971	507	369	396	2 125	12
Vienne	155	876	509	344	227	1 767	9
Haute-Vienne	172	573	303	219	208	1 256	14
ALPC	3 199	9 427	4 962	3 686	3 604	21 192	15
ALPC dans France métropolitaine	16	13	13	13	13	13	-
France métropolitaine	20 134	72 746	39 601	27 755	28 515	160 996	13

Source : DECIEA - Remontée officielle octobre 2014

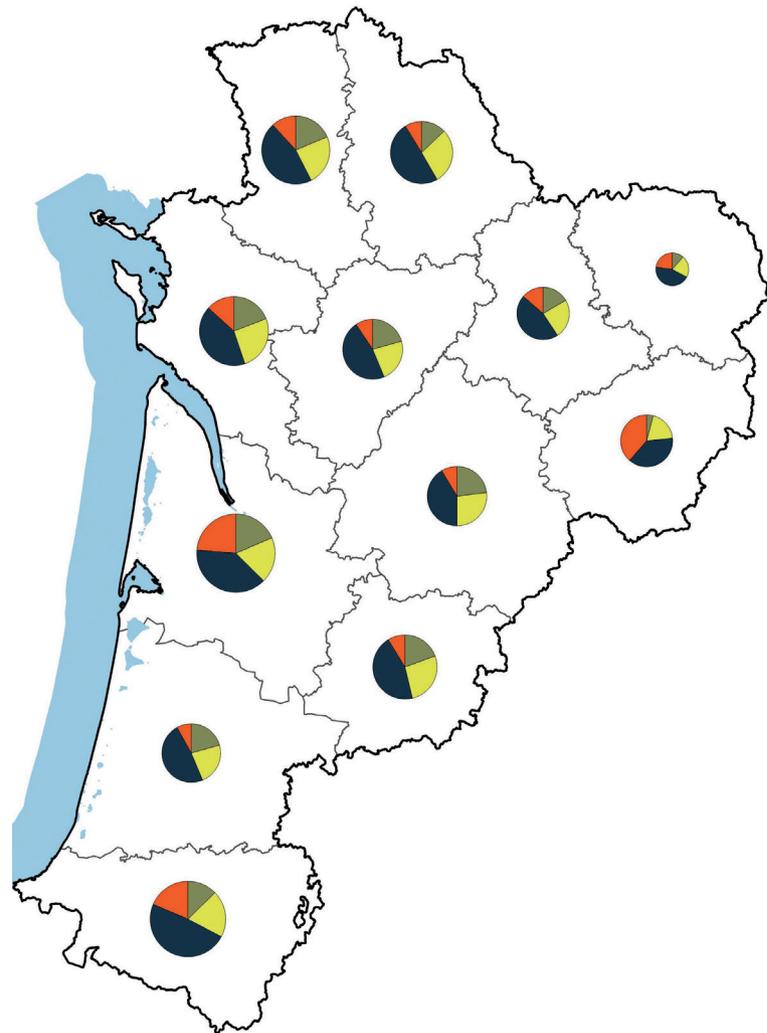


Une majorité des apprenants de niveaux IV ou V quel que soit le département

La surface des cercles est proportionnelle au nombre d'apprenants dans le département

Nombre d'apprenants (formation initiale scolaire)

- Niveau III
- Niveau IV
- Niveau V
- Niveau VI





■ Plus de 1/3 d'apprenants dans la filière services

Un tiers des jeunes scolarisés en 2014 dans les établissements d'enseignement agricole de la région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes le sont dans la filière «Services», 22 % en «Production», 13 % en «Aménagement de l'espace et protection de l'environnement», 4 % en «Transformation» et 30 % dans des formations générales.

La filière la plus importante en termes d'effectifs prépare aux métiers du service à la personne et aux entreprises mais également à la commercialisation de produits liés à l'agriculture. La moitié des filles inscrites dans des établissements d'enseignement agricole de la région le sont dans cette filière, très majoritairement féminine (80 %) et un quart en formations générales. Elles sont également bien présentes dans la filière de la transformation mais l'effectif total y est faible.

Les garçons sont plus fréquemment en filières générales (35 %), puis en production (27 %) et dans l'aménagement de l'espace (23 %). A contrario, la moitié des filles choisissent la filière des services

Le secteur des services est dominant dans les Landes, le Lot-et-Garonne, la Dordogne, la Charente et la Haute-Vienne.

Dans les Pyrénées Atlantiques, la Vienne et la Creuse le secteur de la «Production» (végétale ou animale) prédomine avec un taux se situant entre 30 % et 42 %.

En Corrèze, 44 % des jeunes suivent une formation en aménagement de l'espace.

C'est dans le Lot-et-Garonne et la Charente-Maritime que la part du secteur de la «Transformation» est relativement plus importante avec 9 % et 7 % de l'effectif départemental.

CHAMP & MÉTHODE:

Les jeunes en formation de niveaux I et II ne sont pas inclus. Formation initiale scolaire, les spécialités des formations de l'enseignement agricole sont regroupées en 4 secteurs.

Chiffres clés

Unités : nombre apprenants, %

	Formations générales	Aménagement de l'espace et protection de l'environnement	Production	Services	Transformation	Total
Charente	589	97	307	637	17	1 647
Charente-Maritime	669	302	439	613	145	2 168
Corrèze	206	543	205	284	-	1 238
Creuse	110	37	206	143	-	496
Dordogne	524	179	216	638	57	1 614
Gironde	989	380	481	864	92	2 808
Landes	472	180	209	709		1 571
Lot-et-Garonne	577	102	197	845	171	1 892
Pyrénées-Atlantiques	811	486	783	468	67	2 615
Deux-Sèvres	591	329	498	602	105	2 125
Vienne	362	158	681	518	48	1 767
Haute-Vienne	372	0	358	463	63	1 256
ALPC	6 271	2 792	4 580	6 784	765	21 192
ALPC dans France métropolitaine	12	14	12	14	17	13
France métropolitaine	51 944	19 970	36 766	47 679	4 627	160 986

Source : DECIEA - Remontée officielle octobre 2014

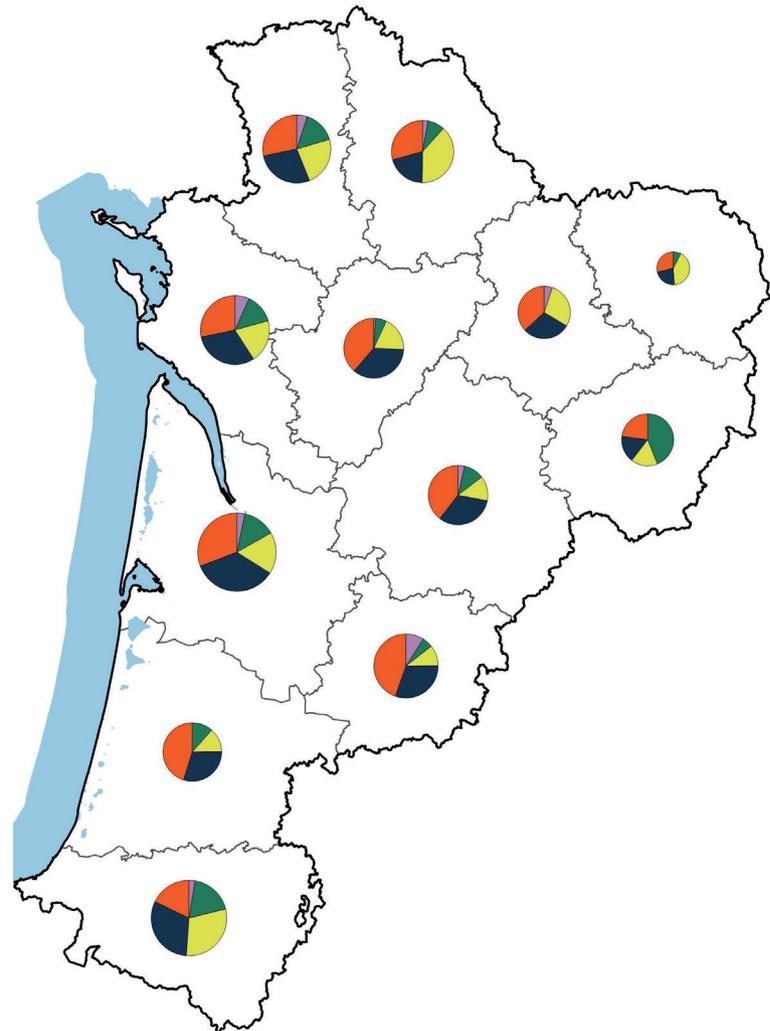


Le secteur des services dominant dans les Landes et le Lot-et-Garonne

La surface des cercles est proportionnelle au nombre d'apprenants dans le département

Nombre d'apprenants (formation initiale scolaire)

- Services
- Formations générales
- Production
- Aménagement de l'espace et protection de l'environnement
- Transformation





■ Les établissements du privé majoritairement sur les filières services

L'enseignement agricole public, présent dans tous les départements, forme 9 400 apprenants, soit 45 % du total. La répartition entre public et privé diffère selon les départements.

Le secteur public scolarise plus de 45 % des jeunes de l'enseignement agricole en Haute-Vienne, Charente-Maritime, Vienne. Il atteint 100 % dans la Creuse et la Corrèze où aucun établissement privé n'est implanté.

Selon les classes, la part du public varie fortement. Si elle avoisine les 90 % pour les Bac S ou Bac technologiques, elle n'est que de 17 % pour les CAP agricoles. En cycle Bac professionnel, les établissements publics scolarisent 40 % des jeunes de la région. Mais dans la Vienne et la Haute-Vienne, la part dépasse les 50 %.

Les trois quarts des jeunes des établissements privés étudient soit dans la filière des services (44 %), soit en formation générale en classes de 4^e et 3^e.

Dans le public, 29 % des apprenants sont dans des formations générales, 27 % en production, 20 % en aménagement de l'espace et protection de l'environnement.

Dans cette dernière filière de formation la part du public est majoritaire ainsi qu'en production contrairement à celle des services. Les jeunes étudiant dans la filière de la transformation sont beaucoup moins nombreux (4 %) et en grande majorité en établissements publics.

CHAMP & MÉTHODE:

Formation initiale scolaire

Les jeunes en formation de niveaux I et II ne sont pas inclus.

Chiffres clés

Unités : nombre apprenants, %

	Public	Privé				Total	Part du public
		UNMFREO	CNEAP	UNREP	Sans affiliation ou affiliation non renseignée		
Charente	492	745	410	-	-	1 647	30
Charente-Maritime	1 008	936	224	-	-	2 168	46
Corrèze	1 238	-	-	-	-	1 238	100
Creuse	496	-	-	-	-	496	100
Dordogne	538	815	261	-	-	1 614	33
Gironde	1 028	941	406	431	-	2 806	37
Landes	571	586	293	119	-	1 569	36
Lot-et-Garonne	710	706	476	-	-	1 892	38
Pyrénées-Atlantiques	845	183	1 587	-	-	2 615	32
Deux-Sèvres	740	1 264	121	-	-	2 125	35
Vienne	891	769	107	-	-	1 767	50
Haute-Vienne	876	380	-	-	-	1 256	70
ALPC	9 433	7 324	3 885	550	-	21 192	45
ALPC dans France métropolitaine	16	15	8	9	-	13	-
France métropolitaine	60 019	47 593	47 000	6 088	296	160 996	37

Source : DECIEA - Remontée officielle octobre 2014



L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

La formation initiale scolaire par réseaux

Une structure de l'enseignement agricole très variable d'un département à l'autre

La surface des cercles est proportionnelle au nombre d'apprenants dans le département

Nombre d'apprenants (formation initiale scolaire)

- EPL
- UNMFREO
- CNEAP
- UNREP

